

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1127

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les libraires dans la marge

Les libraires sont pour la plupart des artisans qui travaillent à la pièce. Une situation qui entre en conflit avec la logique commerciale des éditeurs et des diffuseurs.

(fg) Paradoxalement, les libraires étaient les grands absents du Salon du livre, les stands à Genève étant le plus souvent à l'enseigne des éditeurs et distributeurs. Il faut dire que les relations sont depuis plusieurs années tendues entre les libraires et les diffuseurs/distributeurs.

La table

Les diffuseurs fixent eux-mêmes le taux de change avec le franc français — c'est la table — et facturent aux libraires les livres au prix suisse. La différence en leur faveur oscille, suivant les distributeurs, entre 5 et 7 francs suisses pour un ouvrage coûtant 100 francs français. Rappelons que la part du distributeur sur les livres diffusés est en moyenne de 50%, à quoi s'ajoute cette marge de change. Les libraires, qui doivent passer par les distributeurs pour s'approvisionner, trouvent la facture un peu salée, d'autant que ce sont eux, en bout de chaîne, qui ont droit aux remarques acerbes des clients sur ce surcoût des livres !

C'est aussi en jouant sur cette table et en se fournissant directement en France

l'ancienne formulation. De plus, à leur avis, le projet abandonne les normes chrétiennes et éthiques et contient trop d'éléments d'une idéologie post-chrétienne.

Un autre parti religieux, plus modéré, le parti évangélique populaire, soutient la nouvelle constitution, mais a lancé une initiative pour introduire l'invocation divine dans le texte.

Tous ces fondamentalistes, dont certains sont favorables à la séparation de l'Eglise et de l'Etat pour affaiblir les églises nationales, ont-ils oublié le commandement du Décalogue (Exode 20-7): «Tu ne prononceras pas à tort le nom du Seigneur, ton Dieu, car le Seigneur n'acquiesce pas celui qui prononce son nom à tort» ?

Alliée à d'autres oppositions d'horizons divers, celle des fondamentalistes rend l'issue du vote du 6 juin incertaine. ■

que les circuits parallèles et certaines grandes surfaces peuvent faire de la sous-enchère.

Les libraires court-circuités

C'est encore en utilisant la marge de la table que les diffuseurs, en été 1992, ont offert des services particulièrement intéressants aux économats publics des cantons romands, court-circuitant ainsi totalement les libraires, sans d'ailleurs les en informer. Les mêmes distributeurs qui accordent 33,33% de remise de base aux libraires sur les ouvrages généraux (30% sur les livres scolaires et 25% sur les ouvrages techniques et universitaires) ont proposé 38% aux économats. En ces périodes de restrictions budgétaires, ceux-ci ne se font pas prier. Et pourtant l'Etat, qui accorde des crédits particuliers pour le soutien au tourisme ou aux industries du bâtiment, qui, lorsqu'il s'agit de mobilier ou de matériel technique, traite avec les détaillants, ne devrait-il pas aussi se préoccuper de la survie de la librairie et considérer les libraires comme ses interlocuteurs directs ?

Dans tous ces cas, ce sont les libraires qui trinquent, sans guère pouvoir réagir puisqu'ils n'ont pas le choix de leur approvisionnement.

Sans compter qu'ils sont encore durement touchés par l'augmentation constante des frais de port. Pour les livres commandés aux grands distributeurs romands (Diffulivre, Office du livre, Servidiv) — dont les libraires paient les frais de transport (par camion) y compris au retour, si le livre reste invendu — les coûts s'élèvent à plus de 4% du chiffre d'affaires. C'est encore bien pire dans le cas des commandes aux éditeurs suisses, puisque les livres transitent par les PTT (petites quantités) et qu'un ouvrage valant 30 francs coûte 2 francs 80 en frais de port, pas loin du 10% de son coût.

Regroupements peu efficaces

Certains libraires ont bien cherché à se regrouper (voir l'association des Librairies du présent), mais les situations géographiques, les publics, les fonds de

chaque librairie sont si différents qu'il est pour eux très difficile d'aboutir à des actions concrètes.

Une vraie librairie est nécessairement un commerce de détail. Elle travaille le plus souvent à l'unité, assure un service important (conseils, recherches, commandes), alors que l'éditeur et le distributeur ont une logique de vente en gros. Ajoutez à cela le caractère individualiste des libraires, une qualité qui se reflète dans la diversité des librairies et de leurs fonds. Sylviane Friedrich, libraire à Morges, montre bien cette richesse et cette originalité dans le chapitre consacré aux «librairies et bibliothèques» dans le récent ouvrage collectif *Le Livre à Lausanne*.

Cette logique de la quantité est néfaste en matière de livres, de biens culturels en général, on le sait depuis longtemps, mais les diffuseurs ne semblent pas toujours en être conscients. Il ne suffit pas de vendre des livres aux élèves des écoles par l'entremise des économats; il faut ensuite que ces jeunes lecteurs trouvent à proximité de chez eux des librairies attrayantes, où ils aient envie d'entrer, de fouiner, de se renseigner.

On sait que le taux de lecture en Suisse romande est relativement élevé, que les éditeurs romands sont très actifs; il s'agit de préserver cet acquis — et on n'y parviendra pas sans les libraires. ■

1493 - 1993, *Le Livre à Lausanne, cinq siècles d'édition et d'imprimerie*, Payot Lausanne, 1993.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

Eric Baier

André Gavillet (ag)

Françoise Gavillet (fg)

Jacques Guyaz (jg)

Sylviane Klein

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Brigitte Waridel

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens